

**PROCÈS-VERBAL DE
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
CAISSE DESJARDINS DU NORD DE SHERBROOKE**

**TENUE LE LUNDI 7 AVRIL 2025
À 18 h 30 EN MODE VIRTUEL
POUR L'EXERCICE FINANCIER
Du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024**

Approximativement 42 personnes en direct et 105 personnes en différé.

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

1.1 Mot de bienvenue

Le président souhaite la bienvenue à l'assemblée générale annuelle de la Caisse Desjardins du Nord de Sherbrooke. Il présente les personnes qui l'accompagnent : Mme Mélisa Camiré, secrétaire au conseil d'administration, M. Martin Ratté, directeur général, Mme Eve-Amelye Morel, directrice soutien à la direction générale, Mme Camille Huneault, conseillère communication et vie associative, Mme Stéphanie Brochu, adjointe à la direction générale, et M. Sylvain Turgeon, agent soutien technique.

1.2 Message du président du Mouvement Desjardins

La vidéo d'ouverture du président du Mouvement, monsieur Guy Cormier est présentée.

2. FONCTIONNEMENT ET DÉROULEMENT DE L'ASSEMBLÉE

2.1 Règles pour participer à l'AGA

Cette année, une vidéo est présentée pour expliquer les règles de participation. Le président du conseil ajoute que, pour voter, vous devez être membres de plein droit depuis 90 jours, résider ou être domicilié au Québec et avoir 18 ans et plus. Le président donne des précisions sur les modes de votation en direct et en différé qui auront lieu au cours des quatre (4) jours suivant l'assemblée pour la répartition des excédents annuels et les ristournes.

2.2 Nomination des personnes scrutatrices

Le président mentionne que l'assemblée doit nommer 2 scrutatrices dont il fait la recommandation :

- Mme Stéphanie Brochu
- Mme Eve-Amelye Morel

Il est proposé par : retiré

Appuyé par : retiré

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est résolu à l'unanimité de nommer Mesdames Brochu et Morel comme scrutatrices.

2.3 Adoption de l'ordre du jour

La secrétaire, madame Mélia Camiré, présente l'ordre du jour.

Il est proposé par : retiré

Appuyé par : retiré

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

2.4 Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale de la Caisse Desjardins du Nord de Sherbrooke du 22 avril 2024

Considérant que le procès-verbal de la dernière assemblée a été déposé au même moment que l'avis de convocation sur le site internet de la Caisse, le président demande une proposition pour son adoption.

Il est proposé par : retiré
Appuyé par : retiré

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle de la caisse du 22 avril 2024.

3. RETOUR SUR L'ANNÉE 2024

3.1 Rapport du conseil d'administration

Le président présente chacun des membres du conseil d'administration. Une vidéo a été enregistrée par le président pour livrer son message. Le rapport annuel et le rapport financier ont été déposés sur le microsite de la Caisse.

3.2 Rapport sur la surveillance des règles déontologiques

Le président mentionne que le conseil d'administration déclare n'avoir constaté aucune situation de conflit d'intérêts, aucun contrat conclu de fournitures de bien ou de services accordés par la Caisse à des personnes visées par le code et, enfin, aucune dérogation concernant la conformité des dépôts et des prêts accordés aux personnes intéressées.

3.3 Rapport financier

Une capsule vidéo est présentée pour expliquer quelques faits saillants des états financiers. Suite au visionnement de la capsule des résultats financiers, le directeur général demande aux membres s'ils ont des questions? Aucune question n'est posée.

3.4 Présentation des engagements de Caisse dans son milieu

Le président du conseil d'administration débute en précisant que nous travaillons toujours en collaboration avec les autres caisses de Sherbrooke. Nous avons distribué 679 826 \$ grâce au Fonds d'aide au développement du milieu, à cette somme s'ajoutent nos dons et commandites de 128 529 \$, pour un total de 808 355. Nous avons un nouveau Plan d'engagement et de proximité dont les priorités sont :

- Réussite éducative et formation
- Santé et saines habitudes de vie
- Services de proximité et habitation
- Entrepreneuriat et relève
- Sports, loisirs, arts, culture et tourisme

4. PÉRIODE DE QUESTIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le président invite les membres à poser leurs questions via la boîte de dialogue. Aucune question n'est posée lors de la période de questions.

5. PROPOSITIONS SOUMISES AU VOTE

5.1 Suite à la capsule vidéo, le directeur général présente la proposition sur le partage des excédents annuels (ristournes) et explique les différents

EN MILLIERS DE DOLLARS (\$)	
Excédents (déficit) avant ristournes aux membres	30 506
Virements réglementaires et autres ajustements	(4 075)
• Affectation/utilisation des réserves plus-value ¹	(5 814)
• Autres éléments du résultat	1 240
• Utilisation du Fonds d'aide au développement du milieu (FADM) net d'impôt 2024	501
• Ajustement de la ristourne (année précédente)	(2)
Solde des excédents à répartir	26 431
Affectation d'excédents au paiement de la ristourne et FADM	(4 797)
• Ristourne	(5 506)
• Recouvrement d'impôt relatif à la ristourne	1 450
• Affectation au FADM	(741)
Affectation à la réserve pour ristournes éventuelles (RRE)	0
Affectation à la réserve générale	(21 634)
Solde des excédents à répartir	0

FADM
Fonds d'aide au développement du milieu

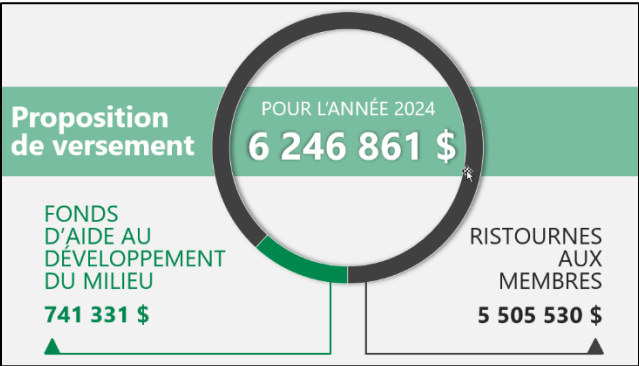
RRE
Réserve pour ristournes éventuelles

¹ L'affectation à la réserve plus-value réduit les excédents à répartir. L'utilisation de cette réserve augmente les excédents à répartir.

tableaux.

Adoption du versement de ristournes provenant de la réserve pour ristournes éventuelles et sur le versement de toute somme au FADM et des taux de ristournes

Le directeur général présente le scénario du versement de ristournes, provenant de la réserve pour ristournes éventuelles, du versement de toute somme au Fonds d'aide au développement du milieu (FADM) et des taux de ristournes.



PROPOSITION SUR LA RÉPARTITION DES EXCÉDENTS ANNUELS		
RISTOURNE VOLUMES ¹	TAUX PAR 1 000 \$ DE VOLUME PARTICULIERS & ENTREPRISES	ÉQUIVALENT EN MILLIERS DE \$
Comptes		659
Épargne et placements	0,58 \$	627
Fonds		292
Prêts et marges de crédit		1 792
RISTOURNE ASSURANCES ²	23 \$ / 1 000 \$ de prime	718
RISTOURNE CARTES DE CRÉDIT ²	0,58 \$ / 1 000 \$ d'achats nets	418
RISTOURNE PRODUITS ²	Montant de 50 \$ ³	877
RISTOURNE SERVICES DE PLACEMENT ET D'INVESTISSEMENT EN GESTION DE PATRIMOINE ²	Montant de 23 \$ / 1 000 \$ honoraires et commissions	122
TOTAL DES RISTOURNES AUX MEMBRES		5 506

¹ Soumise au vote lors de l'assemblée. ² Taux établis par la Fédération des caisses Desjardins du Québec. ³ Montant pouvant aller jusqu'à 50 \$ pour les membres remplissant les critères d'admissibilité durant 12 mois.

Proposé par : retiré
Appuyé par : retiré

Que cette proposition concernant le versement de ristournes provenant de la réserve pour ristournes éventuelles et le versement de sommes au Fonds d'aide au développement du milieu et des taux de ristournes sera soumise au vote après l'assemblée.

5.2 Élection des membres du conseil d'administration

Cette année, nous avons des élections par acclamation.

5.2.1 Nomination des officiers pour la période d'élection

Puisque le président est en élection, ce sera Madame Mélisa Camiré qui agira à titre de présidente d'élection et le directeur général, Monsieur Martin Ratté comme secrétaire d'élection.

5.2.2 Rapport du comité de mise en candidature

Madame Camiré rappelle la démarche du profil collectif enrichi. Par la suite, madame Camiré donne le rapport du comité de mise en candidature. Elle rappelle qu'un document de présentation est déposé pour le microsite de la caisse.

5.2.3 Présentation des personnes candidates

Madame Camiré présente les candidatures.

5.2.4 Élection par acclamation

Les 4 personnes mentionnées sont élues par acclamation.

Dès le 7 avril à minuit, la période de votation est ouverte pour une période de 4 jours, soit jusqu'à 23h59 le 11 avril 2025.

5.3 Précisions sur l'exercice du vote en différé et l'annonce des résultats

Le président rappelle que les membres seront appelés à voter sur les éléments suivants :

- La répartition des excédents annuels (ristourne).
- Le versement de ristournes provenant de la réserve pour ristournes éventuelles, le versement de sommes au Fonds d'aide au développement du milieu (FADM) et les taux de ristournes.
- La réécoute via AccèsD ou sur le microsite de la caisse.
- Accès à une borne de votation dans chacun des points de service de la caisse
- Le président donne quelques précisions sur la façon de voter.

6. FIN DE LA RENCONTRE ET REMERCIEMENTS

7. PUBLICATION DES RÉSULTATS ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

À l'issue de la période de votation en différé auprès des membres, il y a eu environ 1 202 qui ont exercé leur droit de vote. Voici les résultats obtenus à l'égard de la proposition sur le partage des excédents annuels (ristournes) : 93,73 % ont voté en faveur de la recommandation.

La proposition est adoptée.

**Assemblée générale annuelle
Caisse Desjardins du Nord de Sherbrooke**

Élection des membres du conseil d'administration par acclamation

Les membres du conseil d'administration élus par ordre alphabétique sont :

- Dany Brousseau
- Véronique Lamontagne
- Pascal Marcotte
- Catherine Parissier Potiez

Merci à toutes les personnes candidates pour leur intérêt à contribuer à la gouvernance de la Caisse.

Levée de l'assemblée

Les résultats des votes en différé ayant été publiés sur le site Internet de la Caisse, l'assemblée générale est officiellement levée le 15 avril à 11 h 57.

Dany Brousseau, président

Mélisa Camiré, secrétaire

Martin Ratté, directeur général